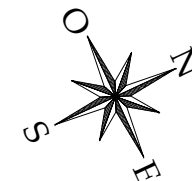


HALL 2
APPARTEMENT DE 2 PIECES
n° 205 au Rez-de-chaussée

ENTREE	3.61 m ²
SEJOUR/CUISINE	26.30 m ²
CHAMBRE	12.91 m ²
SALLE DE BAINS	6.26 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	49.08 m²
TERRASSE	10.46 m ²
JARDIN PRIVATIF	21.80 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	81.34 m²

1/2

LEGENDE			
	Prise RJ45		Sèche-serviettes
	Volet roulant		Radiateur
	Volet battant		Réfrigérateur
	Sofrite/Faux-plafond		Lave vaisselle
	Garde-corps		Lave linge
	Tableau électrique		Cuisson
	Placard		Retombée de poutre



Nota : Les surfaces de placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées de poutre, gaines techniques, canalisations, trappes de visites, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

Indice 1 Décembre 2018

Echelle:

Cabinet François de Alexandris